

# **I. MINISTERE DU TOURISME, DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE**

Puisque cette partie se consacrera sur la présentation générale de l'institution, donc il est à souligner ici que la Direction Régionale du Tourisme Boenyest sous la tutelle du Ministère du Tourisme, des transports et de la météorologie, qui fait partie de l'organe exécutif dans la structure de l'Etat. Cette Direction représente le Ministère au niveau excentrique c'est-à-dire dans les six ex-provinces.

## **I.1. Les missions du Ministère du Tourisme, des transports et de la météorologie**

Le Tourisme fait partie du domaine stratégique de l'Economie, et le gouvernement s'est engagé à créer un environnement propice au développement de ce secteur. Dans cette optique, le secteur Transport servira d'appui pour pouvoir atteindre l'objectif qui consiste à accroître de un million le nombre de touristes à l'horizon de 2020.

La météorologie fait autorité pour tout ce qui concerne l'état et le comportement de l'atmosphère terrestre, son interaction avec les océans, le climat qui en est issu et la répartition des ressources en eau qui en résulte.

Ainsi, les missions de ce Ministère sont de :

- favoriser le développement intégré, ordonné et harmonieux du tourisme permettant de stimuler la croissance du secteur tout en sauvegardant l'environnement dans le but de transmettre une image positive de Madagascar sur le marché extérieur,
- mettre en place un cadre propice à la transparence et à la bonne gouvernance,
- veiller à la mise en œuvre efficace et efficiente du Programme National de Développement et de la Politique Générale de l'Etat dans les trois secteurs indiqués,
- favoriser la résilience au changement climatique par l'appui au service météorologique et hydrologique national,
- contribuer à une sécurité fiable des transports aérien, maritime, fluvial et terrestre et qui est d'autant plus indispensable pour les activités touristiques,
- sécuriser, normaliser et assurer la qualité du système des transports.

## **I.2. Plan d'actions du Ministère :**

Le plan d'actions du Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie se décline suivant les objectifs principaux ci-après :

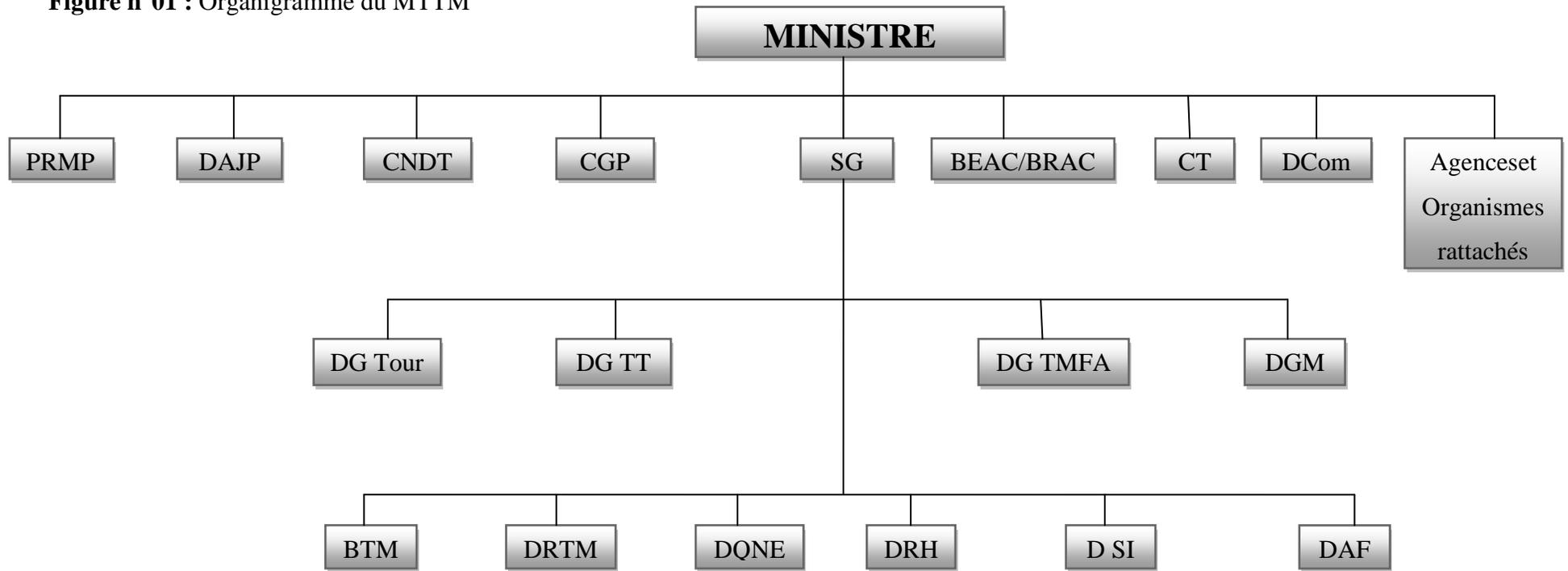
- Mettre en place un cadre incitatif facilitant les activités des investisseurs et des opérateurs économiques ;
- Devenir un pays moderne et prospère, développant une expérience Madagascar de classe mondiale en matière de tourisme, ce secteur constituant un levier de développement potentiel ;
- Vulgariser la culture touristique auprès des Malgaches pour que chaque citoyen soit l'ambassadeur du pays ;
- Promouvoir les pratiques du Tourisme responsable au sein du secteur ;
- Soutenir le développement du Tourisme au niveau local et régional ;
- Elaborer et suivre l'application des règles régissant les transports routiers, ferroviaires, maritimes, fluviaux et aériens ;
- Assurer l'efficacité et la qualité de la circulation des biens et des personnes ;
- Assurer le respect des normes et la qualité en matière de transports ;
- Assurer la protection des biens et des personnes contre les effets néfastes des aléas climatiques et météorologiques ;
- Contribuer aux échanges scientifiques et techniques en matière de météorologie et d'hydrologie ;
- Concourir à la prospérité du système de transports, de façon coordonnée et harmonieuse ;
- Améliorer le système de transport en termes de gestion, de compétitivité, d'efficacité, de qualité, de sécurité et de sûreté d'infrastructures et d'équipements.

L'atteinte des objectifs sur le plan national sera renforcée par les efforts qui seront fournis dans le cadre régional. En effet, pour faire face aux marchés touristiques mondiaux, Madagascar est entièrement partie prenante au concept « Iles Vanille » association créée en juillet 2012 et regroupant les Comores, Madagascar, les Maldives, Maurice, Mayotte, la Réunion, Rodrigues et les Seychelles. L'intégration des « Iles Vanilles » à l'Organisation Mondiale du Tourisme a été validée en septembre 2013. De ce fait, elles seront incontestablement reconnues dans les instances internationales.

## **I.3. Organigramme du Ministère :**

L'organigramme du Ministère est représenté comme suit :

Figure n°01 : Organigramme du MTTM



Source :DIRTOUR, 2015

### *Conclusion partielle*

Le Ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie se veut être une vitrine dans ses actions mais agit aussi en tant qu'incitateur. Etant le premier responsable de ces secteurs dans notre pays, il est chargé de contrôler et d'assurer leur développement. Après la présentation du Ministère, le chapitre suivant sera consacré sur la connaissance du Direction Régionale du Tourisme Boeny.

## II. LA DIRECTION REGIONALE DU TOURISME BOENY

Elle représente le Ministère au niveau de la collectivité territoriale décentralisée.

### II.1. La situation géographique :

Bien placée de bel air sur le plan d'urbanisme, la Direction Régionale du Tourisme Boenyest situé sur le Boulevard Marcoz, dans le quartier d'Ampasika, juste après l'Eglise FJKM ZionaVaovao.

Elle comporte 4 bureaux :

- Le bureau du Directeur
- Le secrétariat
- Le Service administratif et financier
- Le bureau pour les stagiaires.

Et il y a aussi une salle de réunion dans la Direction.

### II.2. Historique de la Direction Régionale du Tourisme Boeny:

Tableau n°01 : Historique de la Direction Régionale du Tourisme Boeny

Année	Ministère de rattachement	Nomination de la Direction	Directeur Régional du Tourisme
1978 - 1985	Ministère des Transports et de l'environnement	Implantation du Service Provincial du Tourisme à Mahajanga	Monsieur JINORO Houlder
1985 - 2005	Ministère du Tourisme	Direction Régionale du Tourisme	Monsieur SARAMBA
2006 - 2007	Ministère de la Culture	Direction Régionale du Tourisme et de la Culture	Madame RAZAFINDRAVOLA Virginie
2008 - 2009	Ministère de la Forêt et de l'environnement	Direction Régionale de l'environnement, de la forêt et du tourisme	Madame RAZAFINDRAVOLA Virginie
2009 - 2013	Ministère de l'artisanat	Direction Régionale du tourisme et de l'artisanat	Monsieur MANOMBOMILA
Début 2015	Ministère des Transports et de la Météorologie	Direction Régionale du Tourisme Boeny	Monsieur MANOMBOMILA

Source : Madame RAZAFINDRAVOLA Virginie, 2016

A noter que la dénomination des Ministères se change au fur et à mesure de la situation politique existant à Madagascar.

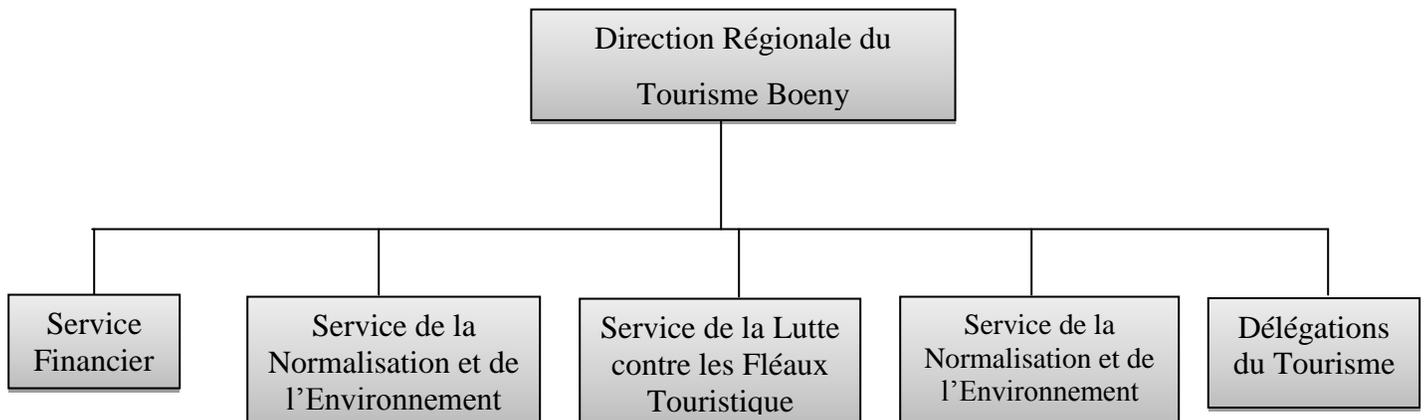
## II.3. La vie interne de la Direction Régionale du Tourisme Boeny :

Des différentes communications sont possibles au niveau d'une institution, la manière dont les personnels se communiquent entre eux.

### II.3.1. Organigramme de la Direction :

La structure de la Direction est figurée comme ci-dessous :

**Figure n°02** : Organigramme de la DIRTOUR



Source : DIRTOUR, 2015

### II.3.2. Le personnel :

Il y a deux types de personnel au sein de la Direction : les Fonctionnaires et les Contractuels. Ils se différencient au niveau de leur corps et leur indice. Pour faire les actes formatés, que ce soit par virement bancaire ou par trésorerie, les fonctionnaires ont un numéro de matricule. Tandis que pour les contractuels c'est seulement avec leur CIN (Carte d'Identité Nationale) qu'ils règlent les actes.

Les contractuels peuvent être des :

- EFA (Employé de Fonction Assimilée)
- ELD (Employé de Longue Durée) ou ECD (Employé de Courte Durée)
- ou EMO (Employé pour la Main d'œuvre)

**Tableau n°02** : Différences entre les fonctionnaires et les contractuels

	<b>GRADE</b>			<b>INDICE</b>
	<b>Classe</b>	<b>Echelon</b>	<b>Durée</b>	
<b>Fonctionnaire</b>	Stagiaire		1 an	Fonction publique
	2	1	2ans	
		2	2ans	
		3	3ans	
	1	1	2ans	
		2	2ans	
		3	3ans	
	Principal	1	2ans	
		2	2ans	
		3	2ans	
		Classe exceptionnelle	4ans	
	Classe exceptionnelle	1	2ans	
		2	2ans	
	<b>EFA</b>	Echelle I	1	
2				
3				
4				
5 (devient fonctionnaire)				
<b>ELD</b>	Indice 125 Contrat Travail +10%		2ans	Contrat de travail
	Indice 125 Contrat Travail +20%		2ans	
<b>ELD</b>	Indice 125 Contrat Travail +60% (il demande d'être fonctionnaire)		2ans	Contrat de travail

Source :DIRTOUR, 2015

### **II.3.3. Les dispositions législatives, réglementaires et administratives :**

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une administration efficace, il est alors rappelé les dispositions législatives, réglementaires et administratives suivantes :

- les heures du travail : le matin de 7h30 à 12h, et l'après-midi de 14h30 à 18h. L'agent est donc tenu à l'obligation de ponctualité, et l'assiduité de plein temps,
- la célérité dans le traitement de dossier,
- l'affichage à l'entrée d'un plan indiquant les directions et services avec le numéro de poste,
- l'affichage du numéro de poste à chaque porte, ainsi que les noms des agents responsables,
- le port de badge obligatoire pour tout agent,
- la propreté de l'enceinte est assurée par le gardien,
- le bureau de courrier est occupé par le seul responsable de la réception des dossiers émanant des administrés. L'intervention directe est formellement interdite.

### **II.4. Les attributions de la Direction Régionale du Tourisme Boeny :**

Ses attributions sont :

- la conservation et la protection de l'environnement,
- le montage de dossiers des projets au développement touristique,
- la mise en norme des établissements touristiques,
- la lutte contre les fléaux touristiques, la sensibilisation,
- les contrôles contre les tourisms sexuels.

#### ***Conclusion partielle***

En un seul paragraphe, le Ministère du Tourisme parmi le pilier du gouvernement de l'Etat Malagasy, veille la Direction Régionale du Tourisme Boeny. Cette dernière est soumise à l'organisation générale et au plan d'action du Ministère. Après la connaissance propre du terrain, nous allons développer dans la deuxième partie le compte rendu du stage, le tourisme à Madagascar et la stratégie de la création d'une entreprise touristique.

**PARTIE II :**  
**DONNEES D'EXPERIENCES,**  
**PRATIQUE**  
**METHODOLOGIQUE**  
**ET APPLICATION**

### **III. COMPTE RENDU DU STAGE**

Nous avons eu l'occasion de découvrir quelques postes existant au sein de la Direction, mais aussi de participer à leurs activités journalières.

#### **III.1. Déroulement du stage :**

Pendant un mois de stage, nous avons pu passer dans tous les bureaux de la DRTB. Le premier jour, nous avons eu un entretien avec le Directeur, ensuite les trois jours qui suivent, il nous a donné la présentation générale de l'institution, en mentionnant l'historique, les attributions et les organigrammes de la Direction.

Puisque la réhabilitation du bureau des stagiaires n'était pas encore achevée, nous avons restés pendant une semaine dans le secrétariat. Cependant, nous avons accueilli les gérants des hôtels, des restaurants qui venaient pour déposer leur demande d'autorisation d'ouverture, ainsi que les responsables d'autres entreprises touristiques. Sur ce, nous avons pu avoir des renseignements presque sur tous les établissements touristiques existant à Mahajanga.

La semaine suivante, nous étions dans le bureau des stagiaires, en lisant et en apprenant le Code du Tourisme, les normes des établissements touristiques, nous avons appris comment faire les dossiers de demande d'autorisation d'ouverture et lorsque nous étions un peu fatigués, nous lisons des magazines concernant le domaine du tourisme.

La dernière semaine, nous avons occupé le bureau du comptable. Durant cette semaine, nous avons pu savoir la statistique de la création des entreprises touristiques, la liste des établissements classés dans les différentes catégories, et la comptabilité publique.

Enfin, le début du mois de Février, nous avons eu l'occasion de faire du reboisement à Marohogo situant à quelques kilomètres de la ville de Mahajanga sur la Route Nationale 4. Nous y étions avec les employés de la Direction, accompagnant du Directeur de l'Office Régional du Tourisme Boeny, et le Directeur du transport premier classe.

#### **III.2. Apport du stage :**

Ce stage nous a été vraiment bénéfique, étant donné que nous avons beaucoup appris. En effet, les apports que nous avons tirés de cette expérience se reposent sur deux points : les acquis techniques et les acquis humains.

### **III.2.1. Acquis techniques :**

La participation aux activités quotidiennes de la Direction nous a permis d'approfondir notre connaissance sur les entreprises touristiques, et de savoir les dossiers à fournir pour les demandes d'autorisation d'ouvertures. Par ailleurs, nous avons participé au reboisement, qui est très important pour notre secteur et pour l'environnement. Nous avons pu avoir le sens de l'organisation et de l'esprit d'équipe.

### **III.2.2. Acquis humains :**

Ce stage nous a permis de développer notre expérience humaine. Les rencontres avec des différentes personnes, tels que les acteurs du tourisme, les employés de l'institution, et les autres stagiaires ont été un atout. Tout cela nous a appris les comportements à adopter en toutes circonstances, autrement dit, savoir s'adapter aux humeurs de chacun par exemple.

### ***Conclusion partielle***

En somme, nous avons exposé dans ce chapitre les différentes tâches effectuées durant notre stage, suivi des apports en citant les acquis techniques et les acquis humains. Maintenant, nous allons voir dans le chapitre suivant les étapes de la création d'une entreprise touristique.

## **IV. LE TOURISME A MADAGASCAR**

Le secteur de tourisme représente depuis longtemps une opportunité exceptionnelle, une occasion de résoudre certains problèmes tels que le chômage et la pauvreté. Ce secteur contribue à l'instauration d'un ordre économique nouveau et il facilite la suppression de l'écart économique croissant entre les pays développés et les pays émergents. Vu l'importance du poids économique du tourisme pour la plupart des pays, il s'avère intéressant dans ce chapitre, de présenter de manière aussi précise que possible dans une première section les différents types du tourisme dans notre pays. Ensuite nous présenterons les différents types d'entreprises touristiques, et enfin les points à savoir pour créer une entreprise.

### **IV.1. Différents types de tourisme :**

Le phénomène du tourisme évolue sans cesse, s'enrichit d'aspects et de motivations nouvelles. De ce fait, de nouvelles générations de tourisme apparaissent.

En général, les produits touristiques de Madagascar peuvent être divisés en trois groupes:

- tourisme à intérêt spécial
- tourisme plage et soleil
- tourisme d'affaires

La richesse extraordinaire de Madagascar permet la création de produits touristiques variés dans chacun de ces groupes.

#### **IV.1.1. Tourisme à intérêt spécial :**

En contraste avec le tourisme classique, dit soleil et plage, le tourisme à intérêt spécial regroupe les touristes qui visitent un pays à la recherche d'une 'activité' particulière comme la nature, la culture ou les sports. De nos jours, Madagascar attire beaucoup de touristes à intérêt spécial. La demande mondiale pour de tels produits est en croissance et cette tendance pourrait avoir un impact positif sur le développement touristique de Madagascar vu que le tourisme à intérêt spécial est la meilleure façon d'exploiter le potentiel unique de Madagascar – nature, paysages, biodiversité et culture.

Le tourisme à intérêt spécial comporte des sous-types qui sont pertinents pour le pays:

- écotourisme
- sports et aventure
- tourisme à intérêt spécial – flore et faune

- tourisme à intérêt spécial – culture et paysages
- croisières.

#### **IV.1.2. Le tourisme soleil et plage**

Le tourisme traditionnel soleil et plage s'oriente vers les activités balnéaires: natation et bains de soleil, avec pour but principal la détente dans une atmosphère de bord de mer. De nos jours, le concept de tourisme soleil et plage s'est élargi pour inclure par exemple:

- natation et bains de soleil – éléments de détente traditionnels
- sports balnéaires – plongée, surf, planche à voile, voile et beaucoup d'autres
- santé et bien-être – par exemple: massages, médecine traditionnelle, médecine préventive bien-être
- visite des îles – variation 'circuit' des vacances soleil et plage.

#### **IV.1.3. Le tourisme d'affaires**

Le tourisme d'affaires est un segment lucratif à croissance rapide de l'industrie touristique. Le tourisme d'affaires offre de bonnes niches pour les économies en transition et en voie de développement. Ces pays peuvent présenter des prix avantageux et un cadre exotique agréable, sans oublier que le challenge est d'identifier les tendances compétitives et de répondre aux besoins des hommes d'affaires.

L'importance des voyages d'affaires pour le marché du tourisme peut être résumée de la façon suivante:

- les voyageurs d'affaires dépensent plus d'argent par personne que les touristes de loisirs
- le voyage d'affaires est moins influencé par les changements de la situation économique de la destination que le tourisme de loisirs
- le voyage d'affaires n'est pas lié aux prix ou aux revenus vu que la compagnie couvre les frais

De plus, le tourisme d'affaires est une source importante de revenus directs et le potentiel de stimuler de vastes dépenses additionnelles dans des activités de loisirs à la destination, par exemple les visiteurs d'affaires ajouteront quelques jours à leur voyage, afin d'apprécier les ressources de la destination: culture, shopping ou excursions. Cet impact secondaire est particulièrement important pour les lieux de conférence ou d'exposition. Les touristes d'affaires contribueront ainsi à un taux d'emploi plus élevé dans le secteur du tourisme et une meilleure rentabilité des hôtels, restaurants et attractions touristiques.

Ces dernières années, les voyages d'affaires représentaient environ 10% de la totalité des voyages internationaux. Cependant, il n'est estimé que la croissance de ce marché soit la plus élevée des secteurs de l'industrie touristique. Il est important de noter que Madagascar est encore au tout début du développement d'un tourisme d'affaires bien structuré et planifié

## **IV.2. Différents types d'entreprises touristiques existant à Madagascar :**

Le secteur du tourisme est pour une très large part fondé sur des entreprises privées, de petites et moyennes tailles telles que les établissements d'hébergement, les agences de voyage et les Tours Opérateurs fortement génératrices d'emploi.

### **IV.2.1. Les établissements d'hébergement et de la restauration :**

#### ***IV.2.1.1. Les établissements d'hébergement :***

Les établissements d'hébergement sont des entreprises commerciales qui offrent des chambres, des appartements, des suites ou des bungalows ou unités pavillonnaires meublés. Ils peuvent assurer des prestations qui y sont liées notamment la fourniture de repas, boisson et petit déjeuner.

Ils comprennent :

- **L'hôtel :** c'est un établissement offrant des chambres, des appartements meublés ou des suites en location, soit à une clientèle de passage, soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou au mois.

**Photo n°01 :** Hôtel Les Roches Rouges Mahajanga



Source : Auteur, 2015

- **Le motel :** c'est un établissement similaire à l'hôtel mais situé à proximité d'un axe routier, hors des agglomérations et disposant d'une station d'essence et d'un petit atelier de réparation de voitures. Des abris de voitures se trouvent à proximité immédiate des chambres offertes à la clientèle. Il comporte des unités de logement isolées sous forme de pavillon.
- **Le relais :** c'est un établissement d'étape implanté sur un axe de circuits touristiques offrant en outre un service de restauration.
- **La résidence de vacance :** c'est une habitation privée construite dans une zone touristique et mettant à la disposition de la clientèle des équipements de cuisine. Elle est occupée à titre saisonnier par le propriétaire et sa famille, et en leur absence, donnée en location aux touristes.
- **La résidence de tourisme :** c'est un ensemble de résidences de vacance données en location à la journée, à la semaine, ou au mois et dont la gérance est confiée à une personne physique ou morale.
- **Le village de vacance :** c'est un centre d'hébergement destiné à assurer des séjours de vacances suivant un prix forfaitaire comportant, outre la pension, l'usage d'équipements communs, d'installations sportives et de distractions collectives.
- **La pension de famille :** c'est un établissement dont chaque chambre peut recevoir plusieurs personnes. Elle assure toute ou partie de prestations hôtelières.

**Photo n°02 :** Pension de famille (le Tamarinier à Mahajanga)



Source : Auteur, 2015

- **L'écolodge :** c'est un établissement d'hébergement implanté à la périphérie des sites éco touristiques.

**Photo n°03:**Ecolodge (Zahamotel)



Source: internet 2015

- **Le gîte :** c'est une maison meublée louée à des touristes pour une durée relativement brève. Il est érigé dans les zones rurales où les établissements d'hébergement classiques sont quasi-inexistants.
- **La chambre d'hôtes :** c'est un local meublé faisant partie intégrante d'une maison d'habitation et louée à une clientèle de passage.
- **L'auberge :** c'est un établissement de séjour en campagne dont les équipements, notamment les mobiliers présentent un caractère rustique. Les prestations peuvent s'étendre au service de restauration.
- **Le terrain de camping :** c'est un terrain privé ou public mis à la disposition des campeurs pour les recevoir. Les caractéristiques et les conditions d'implantation sont définies par voie d'arrêté.

#### ***IV.2.1.2. Les établissements de restauration :***

Les établissements de restauration sont des entreprises commerciales qui servent des repas et/ou des boissons à consommer sur place, à emporter ou à livrer à la clientèle quelle que soient la formule, à la carte ou menue et la forme de services. Ils assurent les prestations qui y sont liées.

- **Le restaurant :** sert régulièrement des repas et boissons, selon les menus et/ou la carte à des heures bien définies.

**Photo n°04 :** Restaurant Thi Lan



Source : auteur 2015

- **Les buffets :** ce sont des salles de restaurations implantées dans des gares routières ou ferroviaires ou aéroportuaires.
- **Le snack ou café :** c'est un établissement qui propose, à toute heure de la journée, des repas légers, et des boissons présentés sur une carte de présentation simple ou affichés au vu du public.

**Photo n°05 :** Snack étoile



Source : Auteur, 2015

- **La table d'hôte :** c'est un établissement n'offrant que des spécialités de la maison, sur commande et dont l'accès est réservé à un groupe de clients défini.
- **Le salon de thé :** c'est un établissement qui sert des boissons chaudes et froides non alcoolisées, de la pâtisserie et de la crèmerie à sa clientèle à toute heure de la journée.

**Photo n°06 :** Salon de thé ABAD



Source : Auteur, 2015

- **Le traiteur** : c'est une personne physique ou morale qui prépare des repas à la commande et les livre à domicile ou à tout endroit indiqué.

**Photo n°07** :Traiteur à Ampasika



Source : Auteur, 2015

- **Le fast-food** : c'est un établissement où nous pouvons acheter pour la consommation rapide sur place ou pour être emportés des aliments préemballés et pré conditionnés.

Les services peuvent être fournis soit dans un local fixe, soit dans un engin ambulant comportant des équipements de cuisine.

**Photo n°08** : Gastro Pizza



Source : Auteur, 2015

## **IV.2.2. Les entreprises de voyage et de prestations touristiques :**

### ***IV.2.2.1. Les voyagistes ou Tour Operator :***

Ce sont des personnes physiques ou morales qui conçoivent et organisent des voyages ou séjour individuels ou collectifs vendus aux agences de voyages installées à Madagascar et/ou à l'étranger.

Toute fois si le Tour Operator veut pratiquer la vente directe à la clientèle, il doit être en possession de la licence A.

**Photo n°09 : Tour Operator**



Source : Auteur, 2015

#### ***IV.2.2.2. Les réceptifs :***

Ce sont des personnes physiques ou morales prestataires de services touristiques, en tant que mandataires, et qui assurent l'organisation sur place des produits vendus par les voyageurs. (Voir Photo n°09)

#### ***IV.2.2.3. Les Agences de Voyages :***

Ce sont des entreprises intermédiaires implantées sur le territoire national :

- Soit entre la clientèle et les voyageurs ou Tour Operator,
- Soit entre la clientèle et les transporteurs.

Elles assurent la vente des produits de ces voyageurs et transporteurs installés à Madagascar ou à l'étranger.

Elles fournissent tous services de billetterie :

- à l'occasion de voyages ou de séjours touristiques : délivrances des titres de transport, réservation de place ou chambre, location des moyens de transports, délivrance de bons d'hébergement et de restauration.
- lié à l'accueil des touristes notamment en ce qui concerne l'organisation de visite et de guidage.

#### ***IV.2.2.4. Les entreprises de prestations touristiques spécialisées:***

Elles conçoivent fabriquent, organisent leurs propres produits touristiques sous forme de prestations précises et bien déterminées. Elles disposent des équipements touristiques spécifiques. Puis, elles vendent leurs produits aux voyageurs, aux agences de voyages ou directement à la clientèle.

***IV.2.2.5. Les entreprises de location*** (voitures, bateaux de plaisance, ou autres engins à moteurs destinés aux voyageurs)

Ce sont des établissements qui ont pour activités la location de ces matériels sans l'organisation, ni de circuits, ni de séjour des voyageurs.

**Photo n°10 :** Entreprise de location



Source : Auteur, 2015

#### ***Conclusion partielle***

La connaissance des variétés de tourisme et les différents types d'entreprises touristiques est très importante pour définir la ligne conceptuelle et pour le choix de l'entreprise que nous allons créer. Maintenant, la stratégie de création d'entreprise sera développée dans le chapitre suivant.